



adhénia formation

RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT



1 / 3



Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Cette formation permet d'être informé de l'impact du harcèlement moral et des violences au travail dans l'entreprise et de mettre en place une démarche de prévention.

Compétences développées

Savoir identifier les conséquences du harcèlement moral et des violences au travail.
Connaître les conséquences du harcèlement moral et des violences au travail.
Savoir prévenir les conséquences du harcèlement moral et des violences au travail.
Savoir agir face au harcèlement moral et aux violences au travail.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel : Salle équipée de matériel pédagogique : vidéoprojecteur, paperboard, caméra.

Formation en distanciel : Il est nécessaire que chaque participant puisse avoir un poste informatique équipé de haut-parleurs et son, casque, accès à internet.

Les apports théoriques sont alternés avec des exercices pratiques de mise en situation professionnelle.

Possibilité d'adapter les exercices aux besoins des participants ou aux situations vécues en entreprise afin de rendre la formation plus opérationnelle.

Validation de la compréhension du stagiaire par le formateur à chaque étape du déroulé pédagogique.

Supports de formation (version numérique ou papier remis à chaque participant en fin de formation).



Durée de formation

1 jour soit 7 heures



Public

Membre de la CSSCT, Encadrement, Manager, RH.



Prérequis

Aucun.



Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation et certificat de réalisation



Type de formation / stage

Présentiel, À distance

Intra/Inter/Accompagnement individuel.



adhénia formation

RENCONTRONS-NOUS !

05 53 45 85 70

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD

AVENUE DE BORIE MARTY

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT



2 / 3

Nombre de Participant par session de formation :

En Inter-entreprises : Groupe de 8 personnes maximum en présentiel

En Intra-entreprise : Groupe de 10 personnes maximum

En distanciel: cours individuel ou collectif (nombre déterminé en amont en fonction de l'audit réalisé en amont)

Profil du formateur : formateur habilité CSSCT

Modalités pédagogiques :

Evaluation formative pendant les travaux. Exposés participatifs, étude de cas et jeu de rôle favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

Programme

LE HARCELEMENT MORAL ET LES VIOLENCES AU TRAVAIL

- Définitions réglementaires et autre
- Points de repère
- Données statistiques
- L'enquête Sumer 2003
- Connaître les techniques et formes de harcèlement pour mieux les reconnaître

LES CONSEQUENCES

- Pour le salariés
- A court, moyen et long terme
- Pour l'établissement

LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Les dispositions générales



Data Dock



Bright Language



TOSA® Centre Agréé





adhénia formation

RENCONTRONS-NOUS !

05 53 45 85 70

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD

AVENUE DE BORIE MARTY

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT



3 / 3

- Les dispositions spécifiques au harcèlement moral
- Les dispositions spécifiques au harcèlement sexuel
- Jurisprudence

REAGIR A UNE SITUATION DE VIOLENCE

- Salarié subissant des agissements hostiles
- Salarié accusé d'agissements hostiles
- Employeur et ressources humaines
- Acteurs de prévention dans l'entreprise

PREVENIR LES COMPORTEMENTS HOSTILES

- Avoir une politique de prévention globale des risques (enquêtes régulières, analyse d'indicateurs...)
- Assurer un suivi des actions entreprises en matière de prévention des violences internes, et évaluer leur efficacité
- S'appuyer sur les structures représentatives du personnel (CHSCT, délégués du personnel)
- Faire appel aux services de santé au travail
- Repérer les dysfonctionnements au niveau de l'organisation du travail
- Sensibiliser et accompagner l'encadrement

CONTENU PRATIQUE

REAGIR A UNE SITUATION DE VIOLENCE

- Jeux de rôle, mise en situation

BILAN DE LA FORMATION



Data Dock



Bright Language

